



Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens

*Monsieur le Professeur CARLI
Directeur du SAMU de Paris
Hôpital NECKER
149 rue de Sèvres
75743 PARIS CEDEX 15*

Montreuil, le 17 mars 2010

Nos réf. : PL/pc

Objet : Réquisition lors de la manifestation du 11 mars 10

Monsieur le Professeur Carli,

Comme vous le savez, puisque le CA de la SFAR soutient nos revendications, le gouvernement a décidé de remettre en cause la pénibilité de notre métier en exerçant un odieux chantage au travers de la revalorisation indiciaire de notre profession.

Dans ce cadre, le collectif IADE de l'UFMICT-CGT a appelé à un rassemblement devant le ministère le 11 mars 2010.

L'ensemble des blocs opératoire de l'APHP a réduit leur programme, pour permettre l'exercice du droit de grève des infirmiers spécialisés.

Le niveau de réquisition que vous avez imposé à la Direction de l'hôpital Necker est choquant, et appelle de notre part plusieurs commentaires.

- Le fait de grève est toujours un droit constitutionnel et, à ce titre, doit être respecté par tous comme étant une garantie du bon fonctionnement démocratique de notre pays ;
- Si, il existe un service minimum dans notre secteur d'activité, il s'appuie sur des textes et ne peut en aucun cas être « le fait du prince » ;
- Une circulaire d'août 1981 fait référence au dimanche et jours fériés comme niveau de réquisition pour les mouvements de grève d'une journée, la jurisprudence l'a confirmé à maintes reprises ;
- Le niveau de réquisition doit être négocié avec les grévistes et leurs représentants.

Ces quelques éléments de droit sont incontournables et doivent être respectés par tout les patrons d'anesthésie.

Nous voudrions ajouter qu'en tant que président de la SFAR il nous semble que votre attitude contredit la lettre de soutien du Comité d'Administration et ne peut être interprétée que comme une collusion avec le ministère par bien sur les IADE de NECKER mais aussi par l'ensemble de la profession.

Si tel n'était pas le cas, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir pour aplanir tous les problèmes et faire en sorte que pour les prochaines actions aucun doute ne subsiste quant à votre soutien plein et entier aux justes revendications de notre profession.

Veillez agréer, Monsieur le Professeur Carli, nos sincères salutations.

Philippe LAMARCHE
Bruno FRANCESCHI
Responsables du collectif IADE de l'UFMICT-CGT

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Case 538 ● 93515 MONTREUIL Cedex ● Tél. : 01 48 18 20 92 ● Fax : 01 48 18 29 84
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL ● 263, rue de Paris, MONTREUIL ● Métro : Porte de Montreuil

Site internet : www.sante.cgt.fr ● **e-mail** : ufmict@sante.cgt.fr